

Title: Democracy against democracy? Circumventing religious rights by democratic meansDIA DABBY & DAVID KOUSSENS¹

The last decade has underscored a multiplication of mechanisms to both *defend* and *challenge* religious rights, both from within and outside of the courtroom. These include confronting minarets or places of worship by way of referendum, employing local ordinances against religious clothing in public spaces, using religious lobbying in parliamentary institutions, and lastly, the determination and state endorsement of religious patrimony to justify the presence of religious symbols in public institutions. These transversal experiences share significant elements in the study of the politics of religion and spirituality, most notably the bypassing of religious rights by democratic means and mechanisms and the linking of micro events with broader conversations and macro trends on the politics of religion and spirituality. Such mechanisms certainly contribute to reframing and even redefining the modes by which religious groups can express themselves.

This panel seeks to explore, analyse and critically assess how religious rights have been circumvented by democratic mechanisms in the name of the “common good”. Related questions include how alternative strategies are put into place, even when they limit, sidestep and even divert existing law and jurisprudence. Possible topics examining how religious rights are circumvented by democratic mechanisms include, but are not limited to: the use of lobbying, cause lawyering, secular activism and the court of social media. We welcome submissions from a wide array of fields, including sociology of religion, law and religious studies as well as broader social science disciplines.

Titre : La démocratie contre la démocratie ? Contourner les droits religieux de l'intérieur de la démocratie

Depuis le début des années 2010, on assiste à une multiplication d'actions à la fois de *défense* et de *contestation* des droits religieux, tant depuis l'intérieur du système judiciaire que de l'extérieur. Ces actions concernent aussi bien la contestation des minarets ou de lieux de cultes au moyen de référendum, l'utilisation d'ordonnances locales contre le port de vêtements religieux dans des espaces publics, le lobbying religieux dans les institutions parlementaires et, enfin, la définition et la prise en charge par l'État du patrimoine religieux justifiant la présence de signes religieux dans des institutions publiques. Ces expériences transversales offrent de nombreux points communs, particulièrement concernant le contournement des droits religieux par des moyens et des processus démocratiques, ainsi que la mise en évidence de liens entre ces événements relevant d'un micro-niveau et des macro-tendances des politiques des religions et

¹ Dia Dabby is a regular professor at the Département des sciences juridiques at UQÀM (dabby.dia@ugam.ca). David Koussens is an associate professor at the Faculté de droit at the Université de Sherbrooke (David.koussens@usherbrooke.ca). Koussens holds the Chaire de recherche Droit, religion et laïcité and is director of the Centre d'études du religieux contemporain.

des spiritualités. Nul doute que de tels mécanismes contribuent à renouveler ou même redéfinir les cadres d'expression convoqués par les groupes religieux et spirituels.

Ce panel a pour objectifs d'explorer, d'analyser, et d'évaluer de manière critique comment les processus démocratiques ont contourné les droits religieux au nom du « bien commun ». Des questions connexes portent également sur la manière dont des stratégies alternatives sont déployées, y compris lorsqu'elles limitent, évitent ou même détournent les lois et la jurisprudence existantes. Parmi les sujets possibles examinant la façon dont les droits religieux sont contournés par des processus démocratiques, on peut citer de manière non exhaustive le recours au lobbying, les actions en justice, le militantisme laïque et le tribunal de l'opinion publique via les médias sociaux. Les propositions émanant de différents champs disciplinaires, incluant la sociologie des religions, le droit et les études des religions, et plus largement les disciplines des sciences sociales, sont les bienvenues.